

**Zeitschrift:** Journal suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 84 (1987)  
**Heft:** 6

**Rubrik:** Comptes rendus

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Comptes rendus

## **SOCIÉTÉ D'APICULTURE DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES**

### **Assemblée du 24 avril 1987, au Crêt-du-Loclc**

M. P. Paratte, président de la société, ouvre l'assemblée à 20 h. 25: il salue et remercie les membres présents.

Le PV de la dernière assemblée est lu et accepté à l'unanimité.

Rapport du moniteur-éleveur: M. F. Mojon nous déclare que la société a monté 169 reines en station; il souligne que l'élevage des reines est en augmentation et que le pourcentage de réussite atteint 80%.

L'expérience a montré que pendant les années de miellat, l'introduction de reines pose quelques problèmes.

M. Mojon organise un cours théorique le lundi 4 mai 1987, à l'Hôtel de la Croix-Fédérale, au Crêt-du-Loclc.

M. S. Robert nous fait prendre connaissance de deux procès-verbaux: l'un concerne l'assemblée des délégués de la fédération cantonale, l'autre l'assemblée des délégués de la SAR.

### **Activités 1987**

Le repas annuel a eu lieu le samedi 2 mai 1987 à l'Hôtel de la Croix-Fédérale, au Crêt-du-Loclc, à 19 h. 30.

La torrée se déroulera le 27 septembre au Maillard.

Le 28 juin 1987 est prévue une sortie à Freiburg, en Allemagne. La visite d'un musée apicole et celle d'un rucher sont au programme; cette sortie est organisée par M. S. Blanc.

M. J. Bichet, notre conseiller apicole, a prévu 3 visites de ruchers: le 9 mai chez M. U. Reichen, aux Brenets (marquage de reines); le 23 mai chez M. R. Mangold,

aux Brenets; le 13 juin chez M. M. Simoni, au Loclc.

Le président a remis à M. C. Jeanneret l'insigne pour ses quarante ans d'activité.

### **Divers**

L'assemblée pour le 100<sup>e</sup> anniversaire de la société a eu lieu le 15 mai 1987 au Maillard.

Un don de Fr. 200.— a été voté à l'unanimité pour l'opération des yeux de Frère Adam, célèbre apiculteur anglais.

M. G. Schaeffer, inspecteur des ruchers, nous signale un cas d'acariose aux Cœudres.

Nous devons malheureusement déplorer le malaise cardiaque d'un de nos membres. L'assemblée est close à 22 h. 20.

*Le secrétaire:  
F. Werkmeister*

## **SOCIÉTÉ D'APICULTURE JURA-NORD**

### **Assemblée de printemps, du 30 avril 1987, à l'École d'agriculture de Courtemelon**

Le président Georges Steiner ouvre l'assemblée. 72 membres sont présents, dont M. Paul Schaller, membre d'honneur, et M. Beuret, ingénieur agronome.

Douze points sont à l'ordre du jour.

Une minute de silence est observée pour les membres disparus en 1986: Gilbert Erard, Fernand Steullet, Alfred Hauser, Pierre Jolidon, Fritz Hauser.

Le secrétaire donne connaissance du dernier procès-verbal et le caissier des comptes 1986. Tous deux sont remerciés.

Pour remplacer M. Georges Steiner, Maxime Schaller est nommé inspecteur cantonal. Le rapport du rucher de Courtemelon nous est présenté par Werner Klötzli, moniteur-éleveur.

Dans le rapport de l'inspecteur, nous apprenons que la varroase a fait son apparition chez nous et que diverses précautions sont à prendre.

Le comité et les vérificateurs des comptes sont réélus pour une nouvelle période.

C'est dans une belle ambiance que le président lève l'assemblée à 24 heures.

*Le secrétaire*  
Ch. Allimann

## **SOCIÉTÉ D'APICULTURE D'AJOIE ET CLOS-DU-DOUBS**

**Assemblée générale de printemps,  
Restaurant du Mont-Terrible à Courgenay, vendredi 24 avril 1987**

Notre président, Jean-Pierre Frelé-choux, ouvre la séance en saluant et en souhaitant une cordiale bienvenue à tous les apiculteurs, ainsi qu'à leurs compagnes, et plus particulièrement à M. Paul Stoquet, président d'honneur.

Une minute de silence est demandée en mémoire des membres défunts et une pensée spéciale aux membres absents par suite de maladie.

MM. Serge Allimann et Jean Mühlethaler sont nommés scrutateurs.

Lecture du PV de l'assemblée d'automne par le secrétaire. Aucune objection n'est formulée; il est accepté.

M<sup>me</sup> Thérèse Perrey, de Bonfol, nous donne son rapport. La société compte actuellement 238 membres. Les comptes présentent un léger bénéfice. Les vérificateurs se plaisent à relever la parfaite tenue de l'exercice et félicitent notre caissière pour tout son dévouement.

La cotisation 1988 est inchangée; le président demande aux retardataires de faire un petit effort.

*Rapport de l'inspecteur régional,*  
M. François Guenin

Après un hiver interminable, nos colonies d'abeilles, bien que retardées, se portent généralement bien.

En février dernier, la présence d'acares de la varroase a été décelée à Bassecourt.

La zone de protection comprend l'ensemble du territoire du district de Delémont et, dans le district de Porrentruy, les communes d'Asuel, Pleujouse, Charmoille, Fregiécourt, Cornol, Saint-Ursanne, Seleute, Ocourt, Montmelon et Montenol. Dans cette zone, les colonies d'abeilles, les ruchettes de fécondation et les reines ne peuvent être déplacées qu'à l'intérieur de la zone de protection.

*Rapport du président*

Dans son rapport, notre président retrace ces quatorze années passées; de grandes satisfactions, mais aussi quelques rares déceptions. Il a toujours agi au mieux des intérêts de la société et selon les vœux du comité.

Il remercie tous les membres qui ont siégé au comité et qui ont travaillé avec beaucoup de compétence et dans un esprit dynamique. Pour terminer, il forme ses vœux les meilleurs pour la section et ses dirigeants.

*Elections statutaires*

Suite à la démission de deux membres du comité pour qui le mandat est arrivé à terme, et une troisième, celle de M. Georges Zuber, vice-président, pour raisons de santé, le comité est à même de présenter à l'assemblée deux nouveaux membres, M. Charles Noirjean, de La Motte, et M. Roland Peter, de Bure. A ce jour les postes

de président et de vice-président sont vacants; le comité espère trouver des personnes disponibles.

### *Remerciements*

M. Yves Vuillaume, au nom de tous les apiculteurs, remercie très sincèrement et félicite M. Freléchoux pour tout le travail accompli. Une attention lui est offerte, qui lui rappellera les bons moments passés à la tête de la société.

M. Freléchoux se fait le porte-parole des membres de la société auprès de MM. G. Zuber et Joseph Riat et les remercie de leur dévouement; un souvenir leur est offert.

### *Activités 1987*

A ce jour, 6 apiculteurs se sont inscrits et suivent les cours de vulgarisation.

Le comité propose à l'assemblée l'achat de boîtes à miel; un modèle circule dans la salle, ainsi qu'une liste pour passer une commande.

Contrôle du miel: 15 juillet, 15 août, 15 septembre. M. Norbert Vuillaume organisera le pique-nique de la journée jurassienne à fin juin-début juillet à la station d'élevage de Chevenez. Le prochain concours des ruchers se déroulera dans le canton de Fribourg. Le président se fait un devoir de rappeler aux membres l'offre que chacun a reçue concernant la fabrication et la vente de cadres par les ateliers «Les Castors», répondant parfaitement aux normes fournies par lui-même.

M. Freléchoux termine en remerciant très sincèrement ceux qui contribuent au maintien de notre société, en particulier les membres du comité, et ceux qui, par l'accomplissement de tâches lourdes comme le secrétariat et la caisse, aident notre section à poursuivre son activité.

Il forme les vœux les meilleurs pour l'avenir de la société, le succès de ses dirigeants et le bonheur des apiculteurs.

En reconnaissance, l'assemblée remercie vivement par des acclamations générales notre président J.-P. Freléchoux, le vice-président Georges Zuber et Joseph Riat, contrôleur du miel et membre du comité, pour leur dévouement à la cause apicole de notre région.

La séance est levée à 22 h. 15.

*Le secrétaire*

## **SOCIÉTÉS D'APICULTURE DU JURA BERNOIS**

**Assemblée générale, le vendredi 10 avril 1987, à 20 h., à Fornex-Dessous, Hôtel du Sapin.**

Après avoir attendu vainement les délégués de Pied du Chasseral, M. le président ouvre cette assemblée. Il est 20 h. 40 et M. P. Girod regrette l'absence de ces délégués qui ont été convoqués légalement. Erguel et Prévôté se présente avec 5 délégués, plus les trois membres du comité.

Le PV de la dernière assemblée ainsi que les comptes sont acceptés.

Les cotisations restent à Fr. 1.— par membre pour 1987.

Le comité est réélu pour deux ans. Président: M. P. Girod; caissier: M. Marcel Ankli, notre doyen (89 ans); le secrétaire: A. Badan.

Le rucher de Plagne se développe normalement. Il est bien suivi par le commissaire, M. Aeschlimann, et le moniteur, M. Scheneberg. Le commissaire, M. Aeschlimann, nous renseigne concernant le traitement contre la varroase.

Le président souhaite à chacun une bonne année apicole. La séance est levée à 22 h. 15.

*Le secrétaire: A. Badan*